

<http://doi.org/10.31861/pytlit2021.103.238>

УДК 811.411.21'373.72'25=133.1

DÉCOUVRIR L'AUTRE À TRAVERS LA TRADUCTION DES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES PAR DES ÉQUIVALENTS IDIOMATIQUES : CAS DE L'ARABE VERS LE FRANÇAIS

Amal Arrame

orcid.org/0000-0002-7639-278X

amal85yahya@gmail.com

*Docteur en traduction, linguistique et communication, Professeur
École Supérieure Roi Fahd de Traduction
Université Abdelmalek Essaâdi,
Route du Charf, BP 410, Tanger, Maroc*

Résumé. La traduction n'est pas des simples opérations de transpositions ou un processus de transcodage passant d'une langue à une autre, elle implique des processus mentaux plus complexes où la linguistique, seule, ne peut pas être suffisante. Elle est une situation de communication entre deux langues, l'arabe et le français dans notre cas, où l'objectif du traducteur est la transmission de son produit final d'une manière claire, respectant le sens et l'intention de l'auteur de la version originale. La traduction du figement est considérée comme un vrai dilemme pour les traducteurs ; or, il s'avère que c'est une nécessité afin de découvrir l'autre, et essayer de garder l'effet voulu par le texte de départ en le revêtant d'une touche stylistique propre à la langue d'arrivée. À cet effet, nous avons choisi avec soin le corpus que nous avons traduit. Un corpus qui reflète l'originalité de la langue arabe et la possibilité de réduire les écarts linguistiques, culturels et discursifs entre l'arabe et le français par le biais de la traduction. Les procédés de traduction choisis ont pris en considération la langue cible, en l'occurrence le français, son répertoire d'expressions idiomatiques, de locutions et de proverbes, sa particularité et, enfin, sa capacité pour concevoir l'idée que renferment les expressions de la langue source.

Mots clés : traduction ; traduction de l'arabe en français ; expression idiomatique ; figement ; autre.

J'aimerais commencer mon étude par la constatation suivante ; dans les dernières années, nous avons assisté à de grandes transformations qui se font à une vitesse vertigineuse et qui ont défié les frontières traditionnelles. Je parle ici du développement technologique, des productions littéraires devenues universelles, mais aussi des conflits régionaux, de la crise des réfugiés, de ce grand tohu-bohu des médias, du flux en continu de l'information, de nos besoins accrus d'être à jour et de ne rien louper. Ces transformations engendrent, en premier lieu, le contact des langues. Actuellement, le bilinguisme, et même le multilinguisme sont les caractères dominants du développement linguistique à l'échelle internationale. La traduction s'avère de plus en plus importante et reste l'outil privilégié pour découvrir l'autre, et sa culture et sa façon de penser. La traduction du figement entre dans cette relation complexe de la découverte de l'autre, de découvrir sa culture et ses façons de penser le monde à travers l'expression. Dans notre article, nous allons voir la place qu'occupe la compréhension comme objectif suprême de l'acte de traduction. Ensuite, nous allons déceler l'articulation du figement dans la langue arabe et les possibilités qui se présentent devant nous en tant que traducteurs pour le traduire vers la langue française, en se basant sur un corpus extrait du dictionnaire Al-Mouhit¹.

Pour pouvoir recevoir l'autre et sa pensée, il est obligatoire de le comprendre. Comprendre son message, déceler les sous-entendus, les vouloir-dire. C'est aussi penser les contextes dans lesquels on s'exprime, et comprendre les différentes nuances existant dans l'énoncé. Le processus de la compréhension englobe

[...] la pensée et son expression linguistique, le général et le particulier, les possibilités de la langue et ses usages concrets, l'interprétation grammaticale et l'interprétation psychologique, les parties et le tout, la divination et la comparaison, l'enracinement d'un texte dans ses conditions d'origine, et l'idéal de comprendre un auteur mieux qu'il ne s'est compris... (Djaballah 2005: p. 69).

D'ores et déjà, la compréhension implique l'interprétation, la

¹ Al-Mouhit : Dictionnaire arabe monolingue réalisé entre la fin du XIV^e et XV^e siècles par son auteur Firouzabadi.

traduction, en effet, n'est pas des transpositions ou un transcodage qui passe d'une langue à une autre, elle implique des processus mentaux plus complexes où la linguistique, seule, ne peut pas être suffisante. Comme le confirme Balacescu et Stefanink, le sens : « [...] se construit dans un va-et-vient dialectique entre le texte et le récepteur. Le récepteur ne peut comprendre le texte qu'en fonction de son vécu, de son "*world knowledge*" » (Balacescu et Stefanink 2005: p. 635). Le texte que le traducteur traduit n'est pas isolé, il s'inscrit dans un vaste système cognitif qui fait appel aux références culturelles, religieuses, techniques, etc. ainsi que les objectifs qui lui sont tracés : dans quel but l'auteur a produit son texte ? Quel effet cherchera-t-il ? Quel est son atout pour le lecteur ?

En traduction, qui est aussi une situation de communication entre deux langues, l'objectif du traducteur est la transmission de son produit final d'une manière claire, en respectant le sens du départ et l'intention de l'auteur de la version originale. C'est une façon d'interpréter. Venuti a reformulé une définition de la traduction autour du concept d'interprétation en disant :

A translation is never quite « faithful », always somewhat « free », it never establishes an identity, always a lack and a supplement, and it can never be a transparent representation, only an interpretive transformation that exposes multiple and divided meanings ... (Venuti 1992: p. 8).

La traduction ne peut pas dire tout ce que dit le texte original, certes, mais elle ne doit pas non plus ajouter ou modifier le sens :

Après qu'un texte a été produit il est possible de lui faire dire beaucoup de choses – parfois un nombre potentiellement infini de choses – mais il est impossible – ou du moins illégitime d'un point de vue critique – de lui faire dire ce qu'il ne dit pas (Eco 1992: p. 130).

C'est une relation complexe entre traduction et texte original, le traducteur se trouve dans l'embarras de redonner en une autre langue ce que le texte de départ veut dire. La limite entre liberté et fidélité est très délicate, ce n'est pas un mur infranchissable, c'est plutôt la « corde raide ».

La traduction du figement est un vrai dilemme pour les traducteurs

et aussi pour les lexicographes. Lors de la traduction dans notre étude de l'arabe vers le français, on a tendance à paraphraser ces formes, se contenter de traduire le contexte ou tout simplement les ignorer. C'est-à-dire, lorsque l'expression présente des difficultés d'ordre sémantique, puisque le sens n'est pas déduit de l'ensemble des sens des éléments qui la composent, mais plutôt, on le déduit de la forme dans sa totalité, le traducteur formule le sens ou le vouloir-dire d'une manière directe sans se soucier de trouver un équivalent pour rendre l'expression lors de la traduction. L'expression figée cède sa place dans le texte cible à l'expression directe. Dans le cas où la suppression totale de l'expression dans la traduction ne modifiera pas le sens et ne nuira pas à la compréhension, on l'ignore et on se contente du sens direct sans tournures extraordinaires. Cette dernière attitude porte, en général, un jugement de valeur défavorable à l'égard de ces parties du discours en les considérant sans importance, en prétendant que leur présence peut nuire au sens et à la compréhension dans le texte cible. D'autre part, et dans le domaine lexicographique, on a conçu des dictionnaires monolingues qui regroupent les formes figées, les dictons, les proverbes d'une langue donnée, mais on ne trouve pas de dictionnaires bilingues qui proposent des traductions de ces formes. En consultant des ouvrages comme : Abdel-Nour, Al-Manhal ou le Grand Mounge², on constate que les propositions données à quelques proverbes ou expressions idiomatiques, sont souvent des formes d'explication du sens sinon du sens du terme à expliquer uniquement, en ignorant l'expression dans sa totalité. Les expressions figées et idiomatiques en langue arabe sont de nombre infini, c'est une langue riche par son patrimoine oral et ses réalisations qui ne s'épuisent pas. Faut-il alors ignorer ces parties du discours et assumer qu'elles relèvent de l'archaïque ? La traduction a pour but de faire parvenir ce que dit l'autre, dans un autre cadre qui a ses propres références cognitives, linguistiques, socioculturelles, etc. Donc, le traducteur prend en charge la mission de démontrer le divers chez l'autre dans une nouvelle expression, qui peut, éventuellement, être totalement ou partiellement différente de celui du départ. Le problème de la traduction, ou le comportement face aux expressions figées ou

² Abdel-Nour, Al-Manhal et le Grand Mounge sont trois dictionnaires bilingues, arabe-français et français-arabe, les plus connus et les plus utilisés. Ils sont, en effet, riches par leur nomenclature et par les propositions qu'ils fournissent comme équivalent dans l'une ou l'autre des deux langues.

idiomatiques lors de l'opération traduisante, part en effet d'un vrai problème d'exhaustivité notionnelle et terminologique concernant le phénomène du figement. Ceci est dû, dans un premier lieu, au fait que l'étude du figement de la langue est assez récente en le considérant comme phénomène à part entière et non seulement des cas d'exception. Toutefois, ce phénomène relève du système linguistique de chaque langue naturelle et devra être étudié comme composante de la langue côte à côte avec les formes dites « monomorphémiques ».

Comme le figement et les expressions idiomatiques font partie intégrante de la langue, on ne peut pas les traduire sans plus ou moins porter des changements à leurs significations. Selon Mejri « le figement joue le rôle d'un catalyseur culturel, dont le résultat est une sorte d'ancrage culturel dans la langue, désigné couramment par "les façons de parler" ou "l'idiomaticité" » (Mejri 2000a: p. 419). Cet ancrage culturel rend les expressions difficiles à traduire, puisque les langues ne s'expriment pas de la même façon, elles ne partagent pas les mêmes structures et ne contiennent pas des équivalents symétriques. Le figement est un phénomène discursif très présent dans la langue, il prend différentes formes et tournures, comme il peut être catégorisé selon les registres de langue. Des collocations, des locutions, des proverbes, des dictons, des expressions idiomatiques, ... écrivain ou locuteur, en général, en font le recours pour économiser la langue, puisqu'à une simple expression, on peut exprimer une idée assez complexe. C'est aussi dans le but de persuader son destinataire et d'attirer son attention. L'usage de telles formes langagières prouve dans un premier temps, la maîtrise de la langue dans laquelle on s'exprime, et incite le destinataire à prendre part, à s'impliquer et assimiler l'idée de son locuteur.

L'origine de ce fait linguistique dit « figement », sans être un sujet « lieu commun », a commencé à susciter de l'intérêt et à faire l'objet de recherches universitaires ces cinquante dernières années (Bally 1951 ; Fiala et al. 1978 ; Gonzales Rey 2002 ; Gross 1996 ; Gross 1982, 1988 ; Mejri 1997, 1998, 2000, 2003, 2008 ; Martin 1976 ; Ruwet 1983, etc.), ainsi que de nombreuses publications pour le grand public (Rey et Chantreau 1979). En anglais, nous pouvons citer entre autres : (Everaert and others 1995 ; Hudson 1998 ; Hunston and Francis 2000 ; Moon 1998 ; Nunberg and others 1994 ; Tomasello 1998 ; Wray 2002). Toutefois, la prise en charge académique du phénomène est relativement récente. Les

lexicologues, parmi eux on cite Gaatone (1904), se sont convenus de dire que le figement pouvait avoir une origine « externe » et faire référence à des événements historiques, mythologiques, religieux ou constituer des « réminiscences littéraires ». C'est en d'autres termes, « l'insertion d'une langue dans l'histoire », en conservant l'héritage linguistique par sa mise à jour dans le discours. Nous lisons dans le Dictionnaire de Linguistique Larousse (1973), la définition du figement comme :

[...] un processus linguistique qui, d'un syntagme dont les éléments sont libres, fait un syntagme dont les éléments ne peuvent être dissociés. Ainsi, les mots composés (compte rendu, pomme de terre, etc.) sont des syntagmes figés.

À *contrario*, cette définition nous paraît être un peu vague, puisqu'elle insère dans la catégorie des expressions figées toutes les formes qui ne sont pas simples comme les noms composés. G. Gross aussi n'est pas du même avis, il fait la distinction entre formes figées et composition, car cette dernière ne concerne que le nom, alors que le figement touche toutes les catégories grammaticales. Anscombe (1990) définit le figement comme étant un processus au terme duquel le locuteur n'est plus capable de déterminer le sens d'une séquence à partir de celui de ses constituants. Sa compréhension requiert sa saisie globale à l'instar d'un monème lexicale : *un bon à rien, battre le pavé, mettre les points sur les i*. Dans la même perspective, Misri (1978) définit la notion du figement par le blocage soit total ou quasi-total d'un groupe de mots aux niveaux paradigmatiques et syntagmatiques. En effet, on parle dans ce cas de l'impossibilité de modifications ou de permutations de l'un ou de tous les éléments du groupe en question. Cependant, en décrivant le phénomène du figement lexical et/ou syntaxique, G. Gross (1985) parle de « phrases figées ». D'ailleurs, la phrase comme séquence minimale constitue dans ses travaux, qui s'inscrivent dans la théorie du lexique grammaire, l'unité sémantique de base (les mots ou les morphèmes ne sont donc pas pour lui les unités minimales), se démarquant ainsi de certains linguistes, voire de certains lexicographes comme de leurs dictionnaires. Aussi M. Gross n'utilise pas « locution » pour désigner les séquences figées, non plus « syntagme » pour se référer aux séquences libres.

Ce phénomène irrégulier, dans le sens où il produit des réalisations dites non libres, est étudié sous l'angle des études phraséologiques où les chercheurs ont pris le soin de donner des définitions à des notions comme les idiomes, les proverbes, les dictons ou encore les locutions. Pour notre part, on a choisi de mettre ces différentes notions sous l'égide des « expressions figées », puisque le figé présente l'expression que les locuteurs parviennent à mémoriser. « Elle est figée “cognitivement” plutôt que syntaxiquement » (Svenson 2002: p. 777). Désormais, c'est un processus qui transforme une construction libre lors de sa création, – dite dans un contexte donné et qui est devenue récurrente et conventionnelle –, en une construction figée. Les éléments qui la composent s'harmonisent dans une logique différente de celle des expressions libres. En outre, les changements qu'on accepte pour une construction libre ne peuvent pas être applicables sur une phrase dite figée. Dans l'exemple « *mettre les pieds dans le plat* » (Svenson 2002, op.cit.), l'ajout d'un adjectif est impossible « *mettre le pied droit...* ». C'est pareil pour l'expression : وافق وافق شن طبقة في كل شن طبقة شيء. La substantivation est aussi impossible : on ne peut pas dire « *la mise de la charrue devant les bœufs* » ; ainsi que la passivation du verbe de l'expression : « *sa pipe a été cassée* ». De même pour la transformation en arabe للمبني للمجهول, l'expression رماه بثالثة الأثافي (qui veut dire *causer des préjudices à qqn*) ne peut pas être transformée رُمي بثالثة الأثافي. Or, le figement n'est pas toujours total et la commutation par les synonymes est parfois possible, par exemple : « *ne pas bouger le petit doigt* », « *ne pas lever le petit doigt* » et « *ne pas remuer le petit doigt* » ; en arabe, ذهب دمه خضرا مضرا (sa mort n'a pas été vengée) peut devenir, en substituant خضر par un synonyme : ذهب دمه هدرا.

Donc, le figement est un phénomène global, dans lequel s'insèrent toutes les formes de compositions toutes faites dont le sens ne peut pas être déduit des éléments pris à part, mais de leur nouveau cadre dans l'expression. Ces compositions présentent soit un figement total soit partiel, et elles se caractérisent par leur insertion dans le langage d'une manière fluide en se comportant comme des séquences libres.

Le corpus sur lequel nous avons travaillé est recensé dans le dictionnaire Al-Mouhit de Firouzabadi, qu'on a choisi parce qu'il illustre à une langue arabe d'une époque antérieure (le XIV^e siècle de notre ère) mais qui a persisté et a existé, et pose des problèmes de compréhension

même pour un locuteur arabe. Le figement se vêtit d'un caractère universel, il ne relève pas du rarissime, chaque langue jouit d'une singularité pour s'exprimer. Les rapprochements syntaxique, distributionnel et sémantique ne sont pas possibles dans tous les cas. Désormais, la connaissance d'une culture passe par l'apprentissage de sa langue. La traduction en est l'outil propice pour réaliser cet objectif. Elle nécessite à son tour, au-delà d'une connaissance linguistique (phonétique, syntaxe, lexique) ou un inventaire lexical, une connaissance globale de la langue, dans tous ses états, ceci implique sans doute le figement. Ces constructions ont la capacité de réduire des idées ou des situations complexes, nécessitant des explications assez longues, en une seule expression contenant une métaphore ou un sens idiomatique. L'image que renferme l'expression figée ou idiomatique peut raconter toute une histoire, présenter une scène complète, rendre compte d'une situation vraisemblable, faire une comparaison avec une touche d'ironie, tandis que les constructions libres ne peuvent pas les exprimer sans donner des explications exhaustives et des longs arguments.

Nous parlons, à ce niveau, d'une nécessité chez les locuteurs à produire des expressions hors-norme ; ces constructions se sont vues solidifiées grâce à l'usage récurrent par d'autres locuteurs. Leur richesse sémiotique et distinction formelle contribuent à leur adjuger un nouveau statut dans le langage. Martin (Martin 1997: p. 298) a fait la distinction entre deux mécanismes principaux pour former les constructions figées :

– L'enrichissement sémantique : le sens de la séquence polylexicale figée n'est pas entièrement prédictible puisqu'il existe des facteurs pragmatiques (culturels ou extralinguistiques) qui viennent pour ajouter un supplément de sens à la totalité des lexèmes composant l'expression. Le sens de l'expression est formé selon l'intention du locuteur, le contexte global de l'époque de la création de l'expression et, enfin, au contexte particulier lors de la naissance de l'expression.

– La démotivation étymologique : la non-compositionalité résulte de la perte de la motivation en synchronie. « Historiquement, la non-compositionalité n'existe pas » (Martin 1997: p. 298) ; c'est-à-dire, l'expression avait vu le jour dans un contexte bien précis avec la langue développée et utilisée dans une période bien précise dans le temps. Quand l'expression se réitère, le figement ne suit pas le développement de la langue et ne subit pas des changements. L'expression garde sa

forme initiale, et c'est en quelque sorte, la raison de la démarcation de ces expressions.

Martin (1997) a indiqué l'existence d'un rapport de la séquence figée à la référence, ce qu'il appelle la « saturation intentionnelle », et chez G. Gross (1996) la « non-actualisation des éléments ». Ainsi pour ألقى في غذيته ما شئت ما شئت (Dis ce qui te plaît, il a un bon dos), on ne peut pas dire ألقى في غذيته ما شئت كل مرة أو ألقى في غذيته ما شئت من الكلام. L'expression est saturée et elle remplit une fonction déjà établie et par l'intention de celui qui l'a dit, et par le contexte dans lequel elle a été produite.

Le figement se caractérise par deux caractères essentiels (Gross 1982 ; Gross 1996 ; Mejri 1997, 2005 ; Gonzáles Rey 2002) : la mémorisation cognitive, c'est-à-dire l'intégration mémorielle des unités phraséologiques comme des unités sémantiquement autonomes ; et l'institutionnalisation ou la conventionnalisation : c'est le caractère conventionnel partagé au sein d'une communauté linguistique. Il existe, par ailleurs, outre la non-compositionnalité, trois autres critères pragmatiques pour caractériser le figement :

– *La polylexicalité* : Bolly (2011) parle d'unités complexes, discontinues, correspondant à une seule catégorie grammaticale composée de plusieurs mots (lexèmes) séparés par un blanc. Les compositions figées contiennent plusieurs éléments lexicaux de natures grammaticales distinctes : des noms, des verbes, des adjectifs, des adverbes, des prépositions, des conjonctions, ...

Proverbe	Expression idiomatique	Locution verbale (commençant par un verbe)	Autres types de locutions
يقال للأخرق: إنه لعفك أبك و معفك منك Tu es un sombre abruti/ Tu as vraiment des sourcils bizarres (familier)	وَفَرَهُ عَرَضَهُ Ménager l'honneur de qqn	رماه بهاجرات Clouer au pilori أهجر في منطقه، وبه Tenir des propos décousus	Nominale : أم هُبيرة Une grenouille (femelle) أبو هبيرة Une grenouille (mâle) Prépositive : لقيته عن هجرة Rencontrer après une année, ou une longue période

– *La fixité* : C'est l'ensemble des contraintes appliquées sur l'ordre des constituants et les propriétés transformationnelles d'une séquence dont on a parlé dans ce qui précède (passivation, pronominalisation, focalisation...) (Gross 1996 ; Mejri 1997). Les expressions figées se caractérisent par une forme syntaxique qui peut être archaïque ou agrammaticale. Dans certains cas, les unités qui forment l'expression sont aussi archaïques, méconnues ou ne sont plus d'usage, ce qui rend le sens de l'expression opaque. L'opacité sémantique n'est pas mesurable sur la même échelle pour toutes les expressions.

Degré de figement élevé	Degré de figement moins élevé
كالمهدر في العنة La montagne qui accouche d'une souris. Une tempête dans un verre d'eau.	شرُّ أهر ذا ناب C'est un vrai calvaire. Souffrir mille morts.
هيّعرت المرأة Piler du poivre.	أكذب من اليهير Plus illusoire que le mirage.
داهية ذات رو Un grand malheur / une calamité.	فلان لا تبيز رميته Son coup est meurtrier (en parlant d'un chasseur doué).
وإنه لشراب بأنقع Une fine lame / Un vieux de la vieille.	رجل ذو جراز Un costaud.

– *La restriction paradigmaticque* : Ce sont les contraintes lexicales pesant sur les possibilités de commutation par substitution synonymique des paradigmes au sein de l'unité complexe. Certaines expressions même avec un synonyme très proche ne tolèrent pas de modification. Alors que d'autres peuvent tolérer des permutations mais avec un nombre très limité d'unités lexicales.

ما رجع على فوقه – ما ارتد على فوقه : L'expression accepte le changement du verbe ارتد par رجع. Traduction : Ne pas revenir comme le corbeau de l'arche / Filer à l'anglaise.

برحة من البرح (Une chamelle de bonne race). Dans cette expression, on ne peut opérer aucune permutation.

رجل حمى النفس – رجل حمى العين : L'expression nous permet de changer النفس (l'œil) par النفس, puisqu'elle signifie que la personne est furieuse ou se met facilement en colère. Traduction : être furieux.

والخيل تركض على مساويها – والخيل تجري على مساويها : On peut changer le verbe تجري par une unité lexicale appartenant au même paradigme sans changer le sens de l'expression. Traduction : Bon sang ne saurait mentir.

Le figement de l'expression qu'il soit total ou partiel ne tient pas juste à la forme grammaticale, mais aussi à son reflet cognitif, c'est l'usage conventionnel de ces constructions dans le discours qui leur prodigue leur statut. Les expressions figées partagent un caractère conventionnel, puisqu'elles sont figées en synchronie et en diachronie. Les productions (littéraires ou autres) de la langue arabe utilisée au XIV^e siècle et avant, se caractérise par une langue propre à cette époque, au quotidien des gens, au climat, aux croyances et aux coutumes. Les gens qui étaient des Bédouins, des nomades, et des guerriers s'intéressaient aux guerres et conflits régionaux ; aux différents types de troupeaux : principalement les chameaux et les chevaux, et leurs périodes de fertilité ou d'accouplement ; à la canicule des déserts et aux nuits ténébreuses ; aux souffles des vents qui soulèvent les poussières et aux tendres rosées matinales ; aux longs chemins parcourus pour atteindre une source d'eau ; et à chaque événement qui s'avère être important pour leur survie et existence. Ils les immortalisaient par une expression spéciale.

أخذت الإبل رماحها (S'engraisser, l'expression ne s'utilise pas avec un autre animal).

رجل شينذارة (être jaloux, de mauvais poil).

رجل صرور (qui n'a pas accompli le pèlerinage).

هم على أوفاد (Faire un voyage / faire une Odyssée)

La formation des expressions figées n'est pas sujette à des normes, leur création est spontanée et leur existence par la suite est due à leur récurrence dans les réalisations discursives. Ce sont des réalisations contextuelles tout d'abord. La subjectivité des locuteurs transforme des éléments linguistiques en usage dans le langage en expressions formées suite à des liaisons tout à fait arbitraires. La difficulté de la traduction n'est pas sur la même échelle pour toutes les expressions, elle diffère selon le type de l'expression figée et le sens qu'elle renferme :

يعطي الهيدان والزيدان – Une personne qui dilapide son argent par-ci et par-là.

أم خلف – Cette expression fait un paradigme avec d'autres qui commencent par أم suivi d'un autre mot pour vouloir dire « *la calamité* ou *le grand malheur* ».

مالك يا أم السائب تزفزين؟ – Qu'est-ce qui vous prend ? (en interpellant une femme selon la mention السائب).

جرع الماء – Étancher sa soif / Avoir une bonne descente. Certaines actions se disent d'une manière différente d'une langue à une autre, ainsi pour l'action de شرب en arabe on ajoute le complément الماء, en français, boire de l'eau peut être exprimé sans mentionner l'eau.

أكذب من دب ودرج – Mentir comme on respire / Mentir comme un arracheur de dents. L'expression désigne une personne qui ment avec excès en la comparant avec toutes les autres personnes qui sont en vie et celles déjà mortes. L'arabe se distingue par l'usage du superlatif اسم التفضيل dérivé d'un verbe de racine trilitère.

Les difficultés de la traduction sont aussi dues au degré du figement. La mal compréhension rend l'expression indéchiffrable. Les expressions recensées dans Al-Mouhit se caractérisent par des assemblages différents de ceux de la langue française, on est face à des formes variées où le locuteur reconnaît des structures rythmiques extraordinaires, mélodiques parfois (notamment pour les expressions utilisées en poésie arabe où on admire la redistribution des formes grammaticales et parfois même des reconstructions syllabiques nouvelles, etc.). De son côté, le lexique est l'outil par lequel se réalisent les constructions syntaxiques pour exprimer des contenus sémantiques (avec les aspects lexicaux de la synonymie, l'antonymie, la paraphrase), les registres de langue, ainsi que les formes rhétoriques qui œuvrent pour la dissimulation du sens (opacité sémantique) en l'occurrence la métaphore, la métonymie et la synecdoque. Dans le discours, l'agencement et l'emploi des expressions figées sont imposés et limités par des contextes particuliers. Chaque expression idiomatique ou proverbe doit s'employer en respect des contraintes énonciatives.

بأبي أنت – C'est un serment fait à une personne pour lui montrer son grand mérite au point de sacrifier son père pour elle.

أفلت فلان جريعة الذقن: أو بجريعة الذقن – L'échapper belle / Frôler la mort.

وهو ابن بجدتها – Être grand clerc !

وإنه لإزيب البطش – (Être tyran / despote).

أسباب السماء – (Les voies du Ciel).

Outre les problèmes en relation avec les degrés du figement et la non compositionnalité du sens, s'ajoutent l'éloignement structural et celui syntaxique entre les deux langues. En langue arabe, des particules

(conjonctions : و، ثم، قد) peuvent figurer dans un syntagme –expression ou locution- sans pour autant avoir une fonction bien précise. Il existe aussi ce qu'on appelle الزائد لا محل له من الإعراب qui sont des mots ajoutés figurant notamment dans les formules de serment القسم ou les interjections. Enfin, nous trouvons des expressions employant des unités lexicales qui n'ont pas un autre emploi. Souvent, ce sont des expressions issues de dialectes ou dites par des personnages connus. Le processus de la traduction est alors très délicat et nécessite un travail créatif de la part du traducteur. Pour les traduire, il n'y a pas de formules magiques à employer ou des techniques particulières faites *ad hoc* et prêtes à être utilisées. C'est en effet plus que cela, puisque chaque expression présente un cas particulier. Dans notre corpus trois cas de figure s'imposent : 1. A l'expression correspond une expression dans la langue d'arrivée, dans ce cas on parle d'équivalence totale ou quasi-totale ; 2. A l'expression correspond un équivalent proche du sens, mais avec quelques nuances, ce qu'on appelle équivalence partielle ; 3. Et enfin, à l'expression ne correspond aucune expression dans la langue d'arrivée ou équivalence zéro, dans ce cas, nous traduisons par paraphrase. Lors de nos recherches lexicographiques élargies, on a remarqué l'existence d'expressions équivalentes idiomatiques ou figées. La problématique qui surgit est l'écart entre les deux langues, soit au niveau culturel, soit au niveau des registres de langue et la fréquence de l'utilisation de l'expression.

Les figements dits absolus ou les « blocs erratiques » (Gross 1996: p. 22) présentent cet écart entre les deux langues. Ce sont des expressions qui forment des hétéro-entités composées de plusieurs parties du discours et ne désignant, par contre, aucune catégorie de celles des éléments qui les composent. L'arabe se caractérise par الإعراب donc, chaque élément garde une position/fonction dans le syntagme/la phrase sans influencer les statuts des autres éléments. En voici quelques exemples :

هو لا يدالس ولا يؤالس – Se dit d'une personne honnête qui ne connaît pas la trahison. Traduit par : Tout à vous – Le chien d'Ulysse – Être franc comme l'osier – Sans fard.

توسا له وجوسا – Se dit pour médire quelqu'un, un juron. Traduit par : Maudit soit-il ! / Tonnerre de Brest.

الظربان فسا بينهم الظربان – Se dit de personnes en querelle, le nom الظربان

désigne « moufette puante » est utilisé comme métaphore puisque sa mauvaise odeur disperse les gens. Traduit par : Être comme chat et chien / Casus belli.

شر ما جاءك إلى مُخة عرقوب – Se dit à quelqu'un qui va demander l'aide chez une personne méchante ou vicieuse. Traduit par : Qui prie le vilain se fatigue en vain. Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle.

حدس لهم بمُطفئة الرضف – Se dit qu'on un hôte prépare un met pour ses invités en égorgeant une brebis maigre. Traduit par : Egorger une brebis maigre. La traduction une paraphrase puisqu'on ne peut pas trouver un équivalent dans la langue française.

سنون حرامس – Se dit d'une succession d'années arides sans précipitations. Traduit par : Années arides.

وهو جلس بيته – Se dit d'une personne qui ne quitte pas sa maison pour accomplir ses tâches. Traduit par : Rester à demeure.

رعد زيد وبرق – Se dit d'une personne en colère et qui menace. Traduit par : Ne pas promettre poire molle.

ما يملك خربسيسا – Se dit quand la personne est démunie. Traduit par : Ne rien avoir.

Certaines expressions relèvent du rarissime, tant l'unité lexicale qui y figure ne s'emploie pas dans d'autres contextes ou elle est complètement méconnue. Nous déduisons qu'elle est plutôt issue d'un usage oral ou d'un langage courant voire même familier, répandu à une échelle plus restreinte. L'exemple تركتهم مرهودين admet comme traduction entre le zist et le zeste, qui est aussi une expression de registre familier. Ou encore l'expression هو في عيضا أخيس qui se traduit par Arriver dans un groupe nombreux.

Pour les deux exemples أبو إدريس et أبو دراس, ils relèvent du registre familier et désignent *le vagin*, pour la première, et *le pénis*, pour la seconde.

Conclusion

Puisque le figement a des degrés, les traductions aussi se divisent en degrés. Il n'y a pas une règle générale qu'on suit lors de la traduction, c'est-à-dire, on ne peut pas trancher en disant que pour chaque expression figée de degré opaque, on trouvera une traduction équivalente du même ordre. De même pour les locutions ou les expressions plus

transparentes, on ne peut pas limiter les possibilités des traductions qui se présentent dans des locutions ou des expressions transparentes. Dans la quête des expressions figées pour la traduction de notre corpus, on a trouvé une panoplie d'expressions et locutions anciennes et récentes, soutenues ou familières.

Le phénomène dépasse de loin des cas isolés ou quelques proverbes connus. En traduction, situation de communication, le comportement du traducteur vis-à-vis ces constructions qui ne sont plus libres est compliqué : il doit chercher le point d'équilibre entre rester fidèle au texte source, à sa touche stylistique et ses références culturelles, d'une part ; et respecter la langue cible et ses composantes rhétoriques, d'autre part. Ce dosage ne peut pas se faire sans la présence d'une base de données ou des dictionnaires consacrés à la traduction de ces expressions. Le traducteur avant tout est aussi un auteur, puisqu'il transcrit ce qu'il a compris dans un nouveau système linguistique. La confiance que lui font les lecteurs est sa motivation pour donner un nouveau texte obéissant au schéma de celui du départ, mais revêtu en quelque sorte des structures de celui de l'arrivée. Sans doute, cette épreuve ne sera pas un parcours sans-fautes, plutôt, c'est un parcours embelli d'obstacles et de nuances de toutes sortes.

ВІДКРИТИ ДЛЯ СЕБЕ ІНШОГО ЧЕРЕЗ ПЕРЕКЛАД ІДІОМАТИЧНИХ ВИРАЗІВ ЗА ДОПОМОГОЮ ІДІОМАТИЧНИХ ЕКВІВАЛЕНТІВ (НА МАТЕРІАЛІ ПЕРЕКЛАДУ З АРАБСЬКОЇ МОВИ НА ФРАНЦУЗЬКУ)

Амаль Арам

orcid.org/0000-0002-7639-278X

amal85yahya@gmail.com

*Докторка філологічних наук,
викладачка перекладу, лінгвістики та комунікації*

Вища Школа Перекладу ім. Короля Фахда

Університет Абдельмалек Ессааді

Вул. Дю Шарф, ВР 410, м. Танжер, Марокко

Анотація. Переклад – це не просто операція транспозиції або транскодування з однієї мови на іншу, він має справу зі складними розумовими процесами, що виходять за межі знання мов. Переклад виступає

комунікативною ситуацією між двома мовами, у нашому випадку – між арабською та французькою, де метою перекладача є передача кінцевого продукту зрозумілою для реципієнта мовою відповідно до смислу й наміру автора оригінального тексту. Переклад фразеологізмів постає справжньою дилемою для перекладачів. Однак він необхідний для того, щоб відкрити й зрозуміти іншого, спробувати зберегти ефект вихідного тексту, надавши йому стилістичного відтінку, типового для мови, на яку цей текст перекладається. З цією метою ми ретельно відібрали групу франкомовних фразеологізмів, яку переклали арабською мовою. Дібрані переклади фразеологізмів передають оригінальність арабської мови та уможливають у перекладі зведення до мінімуму відхилень лінгвістичного, культурного та дискурсивного характеру, що існують між французькою та арабською мовами. Засоби перекладу, які ми використовували для передачі особливостей вихідної мови (французької) в ідіоматичних виразах, фразеологізмах та прислів'ях, покликані, передусім, передати смисл, наявний у подібних виразах вихідної мови (арабської).

Ключові слова: переклад; арабсько-французький переклад; ідіоматичний вираз; фразеологізм; інший.

DISCOVERING THE OTHER THROUGH THE TRANSLATION OF IDIOMATIC EXPRESSIONS BY IDIOMATIC EQUIVALENTS: THE CASE OF ARABIC INTO FRENCH

Amal Arrame

orcid.org/0000-0002-7639-278X

amal85yahya@gmail.com

King Fahd School of Translation

Abdelmalek Essaâdi University

PB 410, Charf St, Tangier, Morocco

Abstract. Translation is not simple transpositions operations or transcoding processes from one language to another, it involves complex mental processes where linguistics alone cannot be sufficient. It is a communication situation between two languages, Arabic and French in this case, where the objective of the translator is the transmission of his final product in a clear way, respecting the meaning and the author intention of the original version. Translation of phrases is a real dilemma for translators; however, it turns out that it is a necessity in order to discover the other, and to try to keep the same effect as the source text by giving it a stylistic touch typical to the target language. To this end, we have carefully chosen the corpus that we have translated. A corpus that reflects the originality of the Arabic language and the possibility of reducing the linguistic, cultural and discursive gaps between Arabic and French through translation. The translation

processes we have chosen, take into account the target language, French in this case, its idioms, phrases and proverbs inventory, its particularity and, finally, its ability to comprehend the idea contained in the idioms of the source language.

Keywords: translation; Arabic-French translation; idiomatic expression; fixity; other.

Références

- Anscombe, J.-C. (1990). Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur. *Langue française, Sur les compléments circonstanciels*, no. 86, pp. 103–125. <https://doi.org/10.3406/lfr.1990.5797>
- Balacescu, I. et Stefanink, B. (2005). Défense et illustration de l'approche herméneutique en traduction. *Meta*, vol. 50, no. 2, pp. 634–642. <https://doi.org/10.7202/011007ar>
- Bally, C. (1951). *Traité de stylistique française*. Paris : Librairie C. Klincksieck, 264 p.
- Bolly, C. (2011). *Phraséologie et collocations. Approche sur corpus en français L1 et L2*. Bruxelles : Presses Interuniversitaires, 326 p. <https://doi.org/10.3726/978-3-0352-6101-1>
- Djaballah, A. (2005). L'herméneutique selon Hans-Georg Gadamer. *Théologie évangélique*, vol. 4, no. 2, pp. 63–78.
- Eco, U. (1992). *Les limites de l'interprétation*. Paris : Grasset, 408 p.
- Everaert, M. and others (eds) (1995). *Idioms*. Hillsdale, N.J. : L. Erlbaum Associates, 329 p.
- Fiala, P., Habert, B., Lafon, P. et Pineira, C. (1978). Des mots aux syntagmes. Figements et variation dans la Résolution du congrès de la CGT de 1978. *Mots*, no. 14, pp. 47–88. <https://doi.org/10.3406/mots.1987.1329>
- Gaatone, D. (1981). Les « locutions verbales » : pour quoi faire ? *Revue romane*, no. 16/1-2, pp. 49–73. URL : https://tidsskrift.dk/revue_romane/article/view/29366/26343 (consulté le 20 août 2021).
- Gonzalez Rey, M. I. (2002). *La phraséologie du français*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 268 p.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français. Les noms composés et autres locutions*. Paris : Orphys, 161 p.
- Gross, M. (1982). Une classification des phrases « figées » du français. *Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, no. 2, pp. 151–185. <https://doi.org/10.7202/602492ar>
- Gross, M. (1988a). Les limites de la phrase figée. *Langages*, no. 90, pp. 7–22. <https://doi.org/10.3406/lgge.1988.1988>
- Gross, M. (1988b). Sur les phrases figées complexes du français. *Langue française*, no. 77, pp. 47–70. <https://doi.org/10.3406/lfr.1988.4737>

- Hudson, J. (1998). *Perspectives on fixedness: applied and theoretical*. Lund : Lund University Press, 177 p.
- Hunston, S. and Francis, G. (2000). *Pattern Grammar*. Amsterdam : J. Benjamins, 288 p. <https://doi.org/10.1075/scl.4>
- Martin, R. (1976). *Inférence, antonymie et paraphrase. Eléments Pour Une Théorie Sémantique*. Paris : Klincksieck, 174 p.
- Martin, R. (1997). Sur les facteurs du figement lexical. In : Martins-Baltar, M. (eds.). *La locution entre langue et usages*. Fontenay-aux-Roses : ENS éd., pp. 291–305.
- Mejri, S. (1997a). Binarisme, dualité et séquences figées. In : Kleiber, G. et Riegel, M. (dir.). *Les formes du sens*. Louvain-la-Neuve : Duculot, pp. 249–256. <https://doi.org/10.3917/dbu.kleib.1996.01.0249>
- Mejri, S. (1997b). Défigement et jeux de mots. *Etudes linguistiques*, vol. 3, pp. 75–92.
- Mejri, S. (1998a). Du figement lexical : continuité référentielle et saillance linguistique. *Scolia*, no. 11, pp. 169–179.
- Mejri, S. (1998b). La mémoire des séquences figées : une troisième articulation ou la réhabilitation du culturel dans le linguistique. In : Clas, A., Mejri, S. et Baccouche, T. (dir.). *Actes du colloque La mémoire des mots*. Tunis : CERES, pp. 3–11.
- Mejri, S. (1998c). Structuration sémantique et variation des séquences figées. In : Mejri, S. et al. (dir.). *Le figement lexical*. 1ère Rencontre Linguistique Méditerranéenne, Tunis les 17–18 et 19 sept. 1998. Tunis : CERES, pp. 103–112.
- Mejri, S. (2000a). Traduction, poésie, figement et jeux de mots. *Meta*, vol. 45, no. 3, pp. 412–423. <https://doi.org/10.7202/003612ar>
- Mejri, S. (2000b). Figement et dénomination. *Meta*, vol. 45, no. 4, pp. 609–621. <https://doi.org/10.7202/003611ar>
- Mejri, S. (2003). L'idiomaticité, problématique théorique ? In : Mejri, S. (dir.) *L'espace euro-méditerranéen : une idiomaticité partagée*. Tunis : CERES, pp. 231–243.
- Mejri, S. (2005). Figement absolu ou relatif : La notion de degré de figement. Le Semi figement. *Linx*, no. 53, pp. 183–196. <https://doi.org/10.4000/linx.283>
- Mejri, S. (2008). Figement et traduction: problématique générale. *Meta*, vol. 53, no. 2, pp. 244–252. <https://doi.org/10.7202/018517ar>
- Mejri, S. (2010). Traduction et fixité idiomatique. *Meta*, vol. 55, no. 1, pp. 31–41. <https://doi.org/10.7202/039600ar>
- Moon, R. (1998). *Fixed expressions and idioms in English*. Oxford : Clarendon Press, 338 p.
- Nunberg, G., Sag, I. A. and Wasow, T. (1994). Idioms. *Language*, vol. 70, no. 3, pp. 491–538. <https://doi.org/10.1353/lan.1994.0007>
- Perko, G. (2001). Les expressions idiomatiques : Description théorique et traitement

- dictionnaire. L'exemple des dictionnaires monolingues français. *Linguistica*, vol. 41, no. 1, pp. 37–75. <https://doi.org/10.4312/linguistica.41.1.37-75>
- Rey, A. et Chantreau, S. (1979). *Dictionnaire des expressions et des locutions, Nouvelle présentation*. Paris : Le Robert, 946 p.
- Ruwet, N. (1983). Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative. *Revue québécoise de linguistique*, vol. 13, no. 1, pp. 9–145. <https://doi.org/10.7202/602507ar>
- Svenson, M. H. (2002). Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes. *Romansk Forum*, vol. 16, no 2, pp. 777–783.
- Tomasello, M. (ed.) (1998). *The new psychology of language. Cognitive and Functional Approaches to Language Structure*. Mahwah, NJ : LEA, 292 p.
- Venuti, L. (1992). *Rethinking translation*. London : Routledge, 235 p.
- Wray, A. (2002). *Formulaic language and the lexicon*. Cambridge : Cambridge University Press, 332 p. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511519772>

Suggested citation

Arrame, A. (2021). Découvrir l'autre à travers la traduction des expressions idiomatiques par des équivalents idiomatiques : cas de l'arabe vers le français. *Pitannâ literaturoznavstva*, no. 103, pp. 238–256. <http://doi.org/10.31861/pytlit2021.103.238>

Стаття надійшла до редакції 1.06.2021 р.
Стаття прийнята до друку 20.08.2021 р.